

Flash Info !

Pétition pour le secteur de l'aide de l'accompagnement, des soins et des services à domicile.



Rappel : En Mars 2025, nous avions mis en ligne une pétition concernant le secteur de l'aide de l'accompagnement, des soins et des services à domicile. A ce jour, elle a obtenu 23 400 signatures.

Le 9 décembre 2025, lors du dernier Collectif National Professionnel, nous avons adressé à tous les Conseils Départementaux un courrier mettant en valeur le succès de la pétition et en exergue les difficultés du secteur tant pour les salariés que pour les usagers.

Le 10 décembre, nous avons adressé à la presse locale et nationale un communiqué afin de sensibiliser un maximum de citoyens et influer sur les politiques et les financeurs.

Concernant la politique salariale de la branche : l'avenant 73 sur la revalorisation des coefficients et l'avenant 74 sur la prévoyance santé sont en attente d'agrément. Pour rappel la CNA (Commission Nationale d'Agréments) a 4 mois pour rendre son avis après réception des documents. Sans réponse dans ce délai, l'avenant est tacitement agréé.

En cette fin d'année tumultueuse partout dans le monde, au niveau national et climatique, nous souhaitons une réelle prise de conscience de masse afin de pouvoir agir sur les décideurs. C'est collectivement que nous pourrons gagner le rapport de force.

**Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année
et que nos luttes légitimes soient victorieuses.**